

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
0010118	13004349 13006531	20034542 20038780 20042156 20040193 20042196 20043146 20045403 20045912 20046749 20048826 20050754 20049519 20053205 20055497 20058437 20057126	Pantalon haute visibilité Express uni

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200773 ou 200053	HV-orange HV-jaune	50% coton - 50% polyester ou 60% coton - 40% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9920	argenté	Bandes 70mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences
(classe 2 et classe 3 pour la combinaison du pantalon avec la veste 0200101),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N°
ZHQI 116584, valable jusqu'au 30.06.2021,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

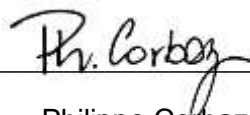
Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 1.04.2019



Roland Loosli
CEO



Philippe Corbaz
Développement & durabilité